

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 22 MAI 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi 22 mai à 19 heures, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 15 mai 2025

Présents : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME DUCHAMP Cécile, M GROS Cyril à M GOSSE Pascal, M VERNET David à DURAND Gérald.

Secrétaire de Séance : MME GRASSET Geneviève

N°21/2025

CONVENTION – INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la classe de PS/MS/GS/CP de l'école publique et les 2 classes de l'école privée désirent bénéficier des interventions musicales en milieu scolaire pour l'année scolaire 2025/2026. Il propose de financer 15 séances d'1 heure par classe pour un coût global identique à 2024/2025 soit 2 190 € (730 € par classe).

Le Maire sollicite l'autorisation de signer la convention correspondante avec la CCBA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'interventions musicales en milieu scolaire pour les 3 classes des écoles de LABEGUDE pour l'année scolaire 2025/2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

